Téléfax: +49-7851-99477-77

Date d'impression: 17.03.2022

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Guepo®flex Pruefschaum

Date de révision: 17.02.2022 Code du produit: G101 Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Guepo®flex Pruefschaum

UFI: 0P80-90G5-V008-NS6C

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Utilisation: Essai de fuite des équipements sous pression. Solution de formation de mousse selon la norme EN 14291.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

 Société:
 Guepo GmbH

 Rue:
 Siemensstr. 13

 Lieu:
 D-77694 Kehl

 Téléphone:
 +49-7851-99477-0

e-mail: email @guepo.de

Interlocuteur: Manfred Schmitt-Bormann

e-mail: manfred.schmitt-bormann@guepo.de

Internet: www.guepo.de **1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +49-170-5582282

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Aerosol 3; H229

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mention Attention

d'avertissement:

Mentions de danger

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Guepo®flex Pruefschaum

Date de révision: 17.02.2022 Code du produit: G101 Page 2 de 9

Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité
	N° CE	Nº Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)			
124-38-9	Kohlendioxid			1-2 %
	204-696-9			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Information supplémentaire

Respecter la date de péremption: 5 ans

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau pulvérisée, Eau en aérosol, mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO2), Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

Agent propulseur pour aérosols: CO2

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Guepo®flex Pruefschaum

Date de révision: 17.02.2022 Code du produit: G101 Page 3 de 9

Remarques générales

Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Préventions des incendies et explosion

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant, fortes, Substances dangereuses explosives (TRGS 510)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Contrôle d'étanchéité dans les installations sous pression.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
124-38-9	Carbone (dioxyde de)	5000	9000		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Le produit est appliqué au pistolet ou au pulvérisateur. Lunettes avec protections sur les côtés

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Guepo®flex Pruefschaum

Date de révision: 17.02.2022 Code du produit: G101 Page 4 de 9

Protection des mains

Lors de contact fréquents avec les mains: Protection des mains. Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Protection de la peau

Vêtements de travail

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Aérosol
Couleur: incolore
Odeur: caractéristique

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation:

Ca. 0 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

ca. 100 °C

intervalle d'ébullition:

Point d'éclair: >63 °C

Inflammabilité

solide/liquide: non applicable gaz: non applicable

Dangers d'explosion

non explosif.

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé
Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable
Température de décomposition: non déterminé
pH-Valeur: 6,5

Hydrosolubilité: facilement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé
Pression de vapeur: (Substance active) 6,1 hPa

(à 0 °C)

Pression de vapeur: (Substance active) 23 hPa

(à 20 °C)

Densité: 1 g/cm³
Densité de vapeur relative: non déterminé

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés comburantes Non comburant.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Guepo®flex Pruefschaum

Date de révision: 17.02.2022 Code du produit: G101 Page 5 de 9

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en corps solides:

Taux d'évaporation:

non déterminé
non déterminé

Information supplémentaire

tension de surface < 30 mN/m

Remarque: Une majorité des propriétés physiques ci-dessus concerne l'huile contenue dans le produit.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Protéger contre: gel.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes. Réagit avec les :

Réagit avec les : Métaux alcalins, Métal alcalino terreux,

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus. Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prevues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Selon EN 14291 sur le plan toxicologique la préparation est inoffensive.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Selon EN 14291 sur le plan toxicologique la préparation est inoffensive.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Selon EN 14291 sur le plan toxicologique la préparation est inoffensive.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Selon EN 14291 sur le plan toxicologique la préparation est inoffensive.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Selon EN 14291 sur le plan toxicologique la préparation est inoffensive.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Guepo®flex Pruefschaum

Date de révision: 17.02.2022 Code du produit: G101 Page 6 de 9

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150104 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE,

MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages métalliques

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1950

d'identification:

14.2. Désignation officielle de AÉROSOLS

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 2

transport:

14.4. Groupe d'emballage: - Étiquettes: 2.2

Code de classement: 5A

Dispositions spéciales: 190 327 344 625

Quantité limitée (LQ): 1 L

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

	conforme au réglement (CE) nº 1907/2006				
Guepo®flex Pruefschaum					
Date de révision: 17.02.2022	Code du produit: G101	Page 7 de 9			
Quantité exceptée: Catégorie de transport: Code de restriction concernant les tunnels:	E0 3 E				
Transport fluvial (ADN) 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1950				
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	AÉROSOLS				
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2				
14.4. Groupe d'emballage: Étiquettes:	- 2.2				
Code de classement: Dispositions spéciales: Quantité limitée (LQ):	5A 190 327 344 625 1 L				
Quantité exceptée:	E0				
Transport maritime (IMDG) 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: 14.2. Désignation officielle de	UN 1950 AEROSOLS				
transport de l'ONU: 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2				
14.4. Groupe d'emballage: Étiquettes:	- 2, see SP63				
Dispositions spéciales: Quantité limitée (LQ): Quantité exceptée: EmS: Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)	63, 190, 277, 327, 344, 381, 959 See SP277 E0 F-D, S-U				
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1950				
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	AEROSOLS, non-flammable				
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2.2				
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u> Étiquettes:	2.2				

Dispositions spéciales: A98 A145 A167 A802

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G Passenger LQ: Y203

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Guepo®flex Pruefschaum

Date de révision: 17.02.2022 Code du produit: G101 Page 8 de 9

Quantité exceptée: E0

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

75 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

203
IATA-Quantité maximale (cargo):

150 kg

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

2004/42/CE (COV): 0,00004%

Indications relatives à la directive

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

Information supplémentaire

Directive aérosol (75/324/CEE).

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes

travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 15,16.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Aerosol 3; H229	Sur la base des données de contrôle

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Guepo®flex Pruefschaum

Date de révision: 17.02.2022 Code du produit: G101 Page 9 de 9

Information supplémentaire

Numéro d'enregistrement DIN DVGW:: NG-5170AR0801

Certifié et examiné selon EN 14291. Contrôle anuel par Engler-Bunte-Institut, Karlsruhe.

Numéro de tarif douanier: 3402 5010 Inventaires nationaux: non reporté

Information technique: Dr. Abderrahim Elmouakibi TEL +49-7851-99477-55 FAX +49-7851-99477-77

Numéro d'appel d'urgence (Information technique): +49-172-2136509

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)